



Salaire et document de fin de contrat non remis

Par **Elodietag**, le **26/03/2017** à **06:28**

Bonjour,

Voilà j'ai un soucis avec mon employeur qui ne m'a toujours pas remis mon salaire de février ainsi que tous les documents de fin de contrat (solde de tout compte, attestation employeur ...). Cela fait depuis le 6 février 2017 que je suis en fin de contrat et donc que je n'ai plus d'emploi.

Du coup je ne touche pas les allocations chômage car mes droits sont bloqués pour la simple et bonne raison que les documents adéquats ne sont pas remis à pôle emploi.

Pouvez-vous me venir en aide car du coup j'ai des gros soucis d'argent (je ne peux pas payer mon loyer et je suis à découvert d'une assez grosse somme) .

Merci d'avance .

Par **P.M.**, le **26/03/2017** à **09:18**

Bonjour,

Je vous rappelle que ces documents sont quérables, c'est à dire que vous devez aller les chercher...

Si après appel, l'employeur refuse de vous les délivrer, je vous conseillerais de lui adresser une lettre recommandée avec AR de mise en demeure avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...